

Recherches sociographiques



Jean-Marc LÉGER, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*

Claude Morin

Volume 29, numéro 2-3, 1988

Le monde rural

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056384ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056384ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morin, C. (1988). Compte rendu de [Jean-Marc LÉGER, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*]. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 473–475.
<https://doi.org/10.7202/056384ar>

Jean-Marc LÉGER, *La francophonie : Grand dessin, grande ambiguïté*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1987, 242p.

J'ai connu, au cours de ma vie, bien des personnes convaincues, tenaces et déterminées. Jean-Marc Léger est indéniablement une de celles-là. Pour l'avoir vu à l'œuvre, je sais que l'organisation de la francophonie internationale lui doit énormément. Bien davantage en tout cas qu'on est parfois porté à le croire dans une société où les médias valorisent et publicisent les faits et gestes des politiciens, mais où, à cause des règles du jeu, ils passent trop aisément sous silence l'action des acteurs pourtant essentiels qui en sont à l'origine.

Le livre de Léger répond en autant de parties à trois questions : Qu'est-ce que la francophonie ? Comment s'est-elle construite ? À quoi doit-elle servir ? Par ses réponses, l'auteur (comme le titre de son ouvrage l'annonce) identifie les ambiguïtés, montre que le projet francophone progresse depuis longtemps (il ne date surtout pas du Sommet de Québec en septembre 1987 !) et, peut-être plus important encore, en propose un contenu concret.

Force me fut de constater, à l'époque où j'étais ministre, que l'évocation d'une organisation de la francophonie donnait lieu à maints malentendus. Il faut être reconnaissant à Léger d'avoir fait de son mieux pour les dissiper. D'abord il explique bien qu'il ne s'agit pas d'une astuce néo-colonisatrice française. Sous de Gaulle comme par la suite, la France a d'ailleurs longtemps nourri des réticences sérieuses envers le projet francophone, précisément parce qu'elle pressentait fort bien que d'aucuns y verraient poindre Dieu sait quelle tentative d'impérialisme culturel. Le fait historique est que l'idée francophone a des racines bien plus africaines (ou québécoises) que françaises proprement dites. La francophonie n'est pas non plus une vague entreprise culturelle élitiste dont les effets bénéfiques seraient réservés à une tranche privilégiée de la population disposant des loisirs voulus pour s'intéresser aux arts et aux lettres. Enfin, elle n'est pas assimilable au Commonwealth britannique dont elle diffère par les origines, les structures et les objectifs.

Ces distinctions établies, le livre raconte dans le détail comment, au cours des années et à travers bien des péripéties, l'idée francophone a fait son chemin. Cette partie de l'ouvrage, pour ce qui me concerne, est particulièrement utile car rarissimes sont, au Québec et même ailleurs, les sources de documentation à cet égard. Je parle ici des sources de première main. En effet, parce qu'il en a été à la fois acteur et témoin depuis le début, Jean-Marc Léger était mieux placé que quiconque pour retracer un historique aussi passionnant.

On me permettra ici un petit rapprochement personnel. Si j'ai publié, l'an dernier, *L'art de l'impossible : La diplomatie québécoise depuis 1960*, ce fut pour répondre à un souci bien précis. Dans ma perspective et parce que j'étais peut-être le seul à pouvoir le faire, j'ai fini, à tort ou à raison, par me persuader qu'il était en quelque sorte de mon devoir de consigner par écrit ce que j'avais, comme sous-ministre d'abord et ensuite comme ministre, vu, compris et vécu des relations internationales du Québec. Je viens, cette année, de faire la même chose en ce qui concerne les conséquences constitutionnelles du Non référendaire. On peut supposer que Léger a ressenti la même préoccupation, celle de rendre compte de son expérience et de faire profiter les autres des connaissances acquises par lui alors qu'à plusieurs titres successifs il s'est trouvé au cœur de l'action. C'est ainsi qu'il nous fournit un dossier historique fort complet de l'organisation de la

francophonie dont on saisit, en le lisant, tout l'ampleur des ambitions et toutes les difficultés de parcours. Je vois mal désormais comment ceux qu'intéressent les relations internationales du Québec pourraient se priver de la riche information offerte par *La francophonie: Grand dessein, grande ambiguïté*. On y trouve, dûment identifiées, les personnalités du Québec, de la France, d'Afrique et d'ailleurs qui ont politiquement, intellectuellement et matériellement contribué à l'édification d'une œuvre dont personne ne soupçonnait au départ la dimension qu'elle finirait effectivement par prendre. De la même façon, on retrace les étapes parfois ardues qu'il lui a fallu franchir avant de se concrétiser. Et on se rend compte que les moyens consacrés à cette entreprise n'ont pas toujours été, pour dire le moins, à la hauteur des ambitions. Cette remarque s'applique autant à la France qu'au Québec ou à la Belgique. Les documents inédits annexés au livre (dix-huit) fourniront au chercheur et à l'étudiant une matière qu'il lui serait impossible de retrouver par lui-même.

La troisième partie du livre de Léger porte sur le *contenu* de la francophonie. Jusqu'à tout récemment et sauf pour quelques personnes très motivées, les questions relatives à ce contenu ont moins retenu l'attention que la lutte politique triangulaire Québec/Ottawa/Paris, dont tous savent qu'elle a constamment marqué, influencé et à l'occasion menacé l'élaboration de la francophonie. Il faut dire qu'à l'époque du gouvernement Trudeau, la priorité politique d'Ottawa en la matière consistait essentiellement à trouver le moyen infaillible d'empêcher l'accession du Québec, comme tel, au forum francophone. On a, à cet égard, assisté à une tentative constante de récupération fédérale de la francophonie et à une succession étonnante de coups fourrés de part et d'autre. Ottawa en vint à soutenir la concrétisation de la francophonie avec d'autant plus de vigueur qu'on comptait bien en exclure le Québec comme entité. Ce qui explique qu'à Québec comme à Ottawa on s'est assez peu penché sur l'objet lui-même de la francophonie. Trudeau et ses libéraux partis, on a finalement réglé de façon globalement satisfaisante, en novembre 1985, le problème de la participation du Québec au Sommet francophone, aboutissement le plus spectaculaire de toute l'entreprise.

Léger veut, lui, donner un contenu à la francophonie. Question beaucoup plus difficile à résoudre qu'il n'y paraît de prime abord. Car comment amener à agir ensemble (vers quoi et sur quoi?) des pays aussi divers que la France et le Zaïre, la Belgique et le Viêt-nam, le Québec et le Vanuatu? Dans ce cas-ci, poser la question, ce n'est pas y répondre, c'est évoquer l'ampleur d'un dessein et les écueils possibles de sa réalisation. L'auteur, on le découvre à ses remarques, a une connaissance pratique du milieu francophone international et ne se contente pas de vœux pieux, pas plus qu'il ne refile à d'autres le soin de réfléchir au sujet. Il y va de ses propres suggestions originales qu'on aurait, selon moi, profit à méditer et à développer encore, car elles proviennent d'une des personnes les mieux sensibilisées aux pièges possibles des apparences, ceux notamment, comme il le dit, de la « francophonie-spectacle » faite de sommets solennels et d'événements à grands mais éphémères déploiements médiatiques. Tout à fait pertinentes sont ses réflexions sur quelques idées couramment reçues, telles que, par exemple, les « lois du marché » ou la « libre circulation des produits », comme si l'on présumait que l'organisation de la francophonie se fera un peu par hasard, sans ferme volonté au plus haut niveau, alors qu'au contraire, dans le monde actuel, les matériaux francophones, si l'on peut dire, doivent être réunis, agencés et exploités grâce à un effort politique conscient et déclaré en ce sens.

L'auteur insiste aussi sur l'importance de la langue française dans tous ses aspects et de sa défense nécessaire. Il fallait que cela soit souligné, car la tentation sera toujours grande, vu les disparités manifestes de richesses entre pays, d'axer la francophonie organisée sur le « saupoudrage » commode et politiquement rentable à court terme de programmes qui demeureraient, de toute façon, bien modestes par rapport à ceux d'agences internationales de développement, davantage pourvues financièrement. Au fond, on doit éviter de chercher à copier, sur le mode francophone, des organismes et des structures qui existent déjà (Nations unies, Banque mondiale, Europe des Douze, etc.), mais se découvrir plutôt un créneau original et s'y installer à demeure. Plus facile à dire, certes, qu'à faire. Mais c'est à ce point qu'on en est. Jean-Marc Léger a bien fait de nous le rappeler.

Claude MORIN

École nationale d'administration publique.

Donat J. TADDEO et Raymond C. TARAS, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, xii + 246p. (« Histoire économique et sociale du Québec ».)

Le titre de cet ouvrage, répété trois fois en page couverture, en déborde sensiblement le propos qui, comme le suggère le sous-titre, porte essentiellement sur l'évolution des positions de la communauté italienne et de ses représentants à l'égard de la langue d'enseignement : pareil titre peut cependant se justifier si seulement on se souvient qu'historiquement ce fut le conflit de Saint-Léonard, où s'opposèrent notamment francophones et Italo-Québécois, qui enclencha tout le processus de législation linguistique au Québec. Plus précisément, l'analyse porte ici « surtout sur la dynamique politique entre la communauté italienne de Montréal, la C.É.C.M. [Commission des Écoles catholiques de Montréal], principal organisme scolaire de la métropole », qui constitue en quelque sorte le deuxième centre de gravité de l'étude, « et le gouvernement du Québec, sur la question de la langue d'enseignement » (p. 7) et de l'enseignement des langues, et ce, du début du siècle jusqu'à l'adoption de la loi 58 « sur l'admissibilité à l'enseignement en anglais de certains enfants », le 20 juin 1986.

Les auteurs distinguent trois ou quatre grandes périodes [selon qu'on subdivise (p. 38) ou non (p. 217) la plus récente] « dans la politique scolaire à l'égard des allophones » (p. 38). Une première phase, qui s'étend « de la fin du XIX^e siècle à 1945 », est caractérisée par « une attitude de laissez-faire » (*ibid.*). Le souci de l'intégration religieuse l'emporte alors sur celui de l'intégration linguistique ; les auteurs vont même jusqu'à affirmer à ce sujet que « vers la fin des années 30, la Commission scolaire catholique [...] prit la décision de rendre son secteur anglais plus attirant dans le seul but de mettre fin au phénomène d'apostasie » (p. 221), et que « l'objectif fondamental devient l'intégration religieuse même au détriment de la langue française ». Mais « les autorités